



Plan vélo 54

29 novembre 2022

Rappel historique



2019-2021 : élaboration du schéma départemental des circulations douces (ateliers de concertation sur les 6 territoires, recensement des projets existants et projetés)

2020 : réalisation de 27 km de véloroute sur la Voie bleue entre Méréville et Gripport

2020/2022 : projet « collège à vélo » avec 6 collèges expérimentateurs

2022 : vote du plan vélo 54

2022/2023 : réalisation de 20 km de véloroute sur la V52 entre Laneuveville-devant-Nancy et Einville-au-Jard

Déclinaison de la stratégie départementale



COORDONNER

en tant que facilitateur du dialogue interterritorial avec les communes et les AOM (EPCI – PETR)

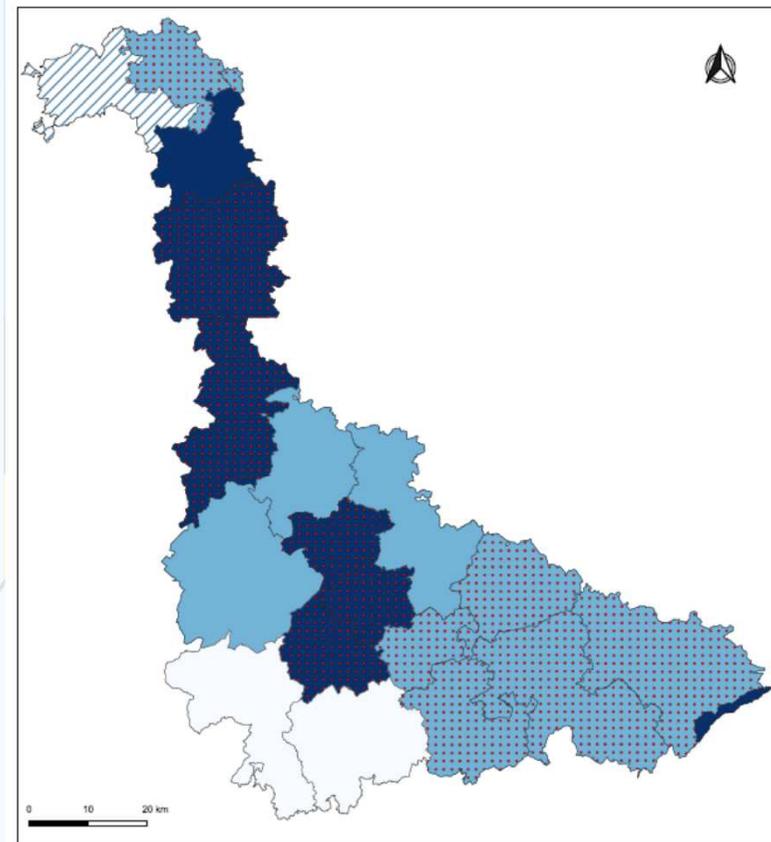
AMENAGER

en tant qu'accompagnateur au développement d'infrastructures cyclables

ANIMER

en tant que diffuseur de culture vélo (collégiens, personnes en fragilité sociale...) et promoteur du cyclotourisme

Etat d'avancement des schémas cyclables des AOM de Meurthe-et-Moselle au 1er octobre 2022



Légende

Schéma cyclable

- Approuvé
- En cours d'élaboration

- Inexistant
- ▨ Compétence transférée à la Région
- ⋯ Territoires accompagnés par le Département

20 M€

PRÉVUS POUR
LE PLAN VÉLO

2022-2028

UN SCHÉMA VOLONTARISTE AUTOUR DE 3 TYPES DE PRATIQUES

UN RÉSEAU DE BOUCLES DE LOISIRS ●

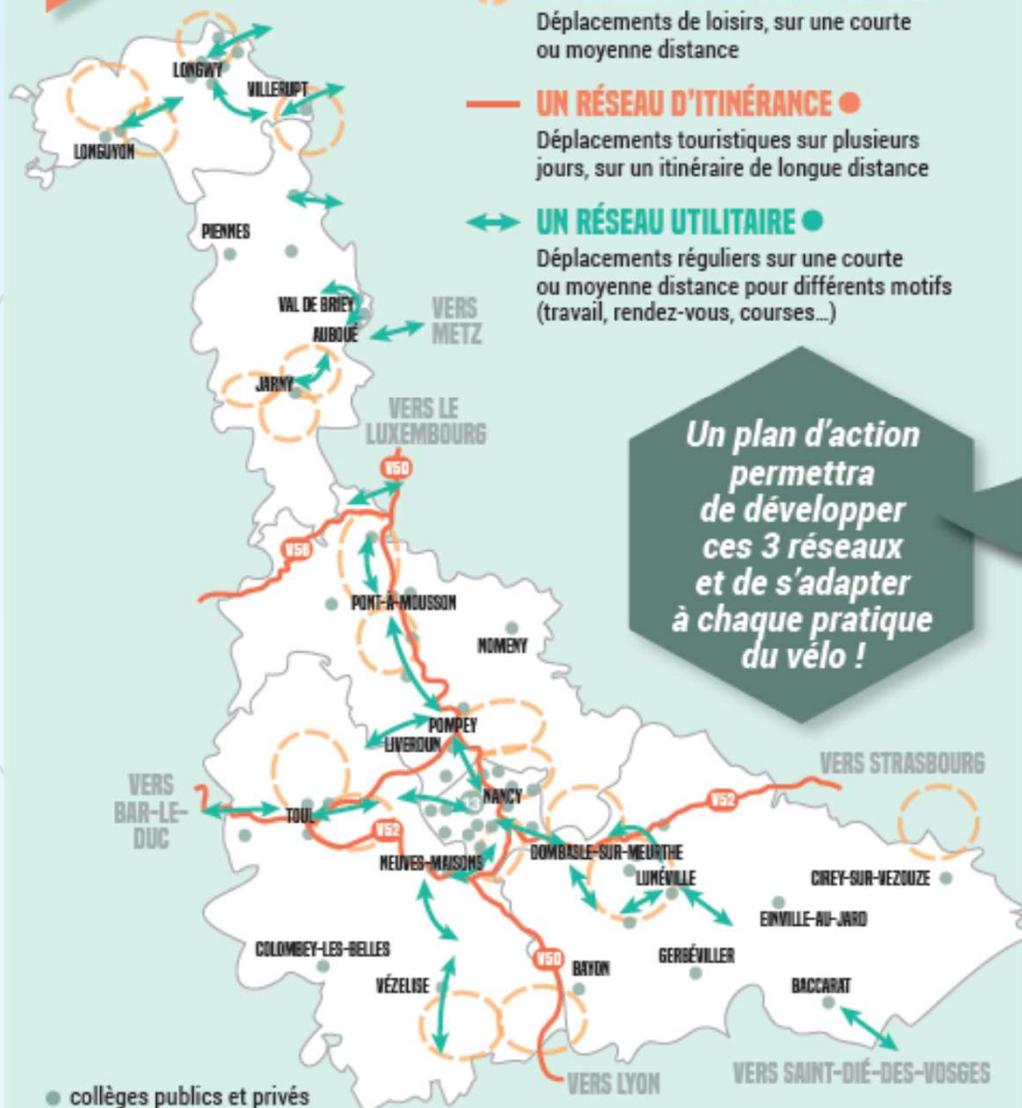
Déplacements de loisirs, sur une courte ou moyenne distance

UN RÉSEAU D'ITINÉRANCE ●

Déplacements touristiques sur plusieurs jours, sur un itinéraire de longue distance

UN RÉSEAU UTILITAIRE ●

Déplacements réguliers sur une courte ou moyenne distance pour différents motifs (travail, rendez-vous, courses...)



Un accompagnement financier progressif à l'écoute des territoires



Juin 2021 : vote du dispositif d'aides départementales en faveur des mobilités douces (enveloppe de 0,6 M€ en 2021)

Juin 2022 : vote du Plan Vélo 54 (enveloppe de 1M€ en 2022)

2023/2028 : **vote du nouveau règlement d'aides** : taux de 30% maximum sur les travaux et études, critères élargis à l'accessibilité aux collèges, aux projets locaux contribuant au réseau départemental proposition au BP d'une enveloppe de 1,5M€/an : 9M€

Fonctionnalité de l'itinéraire
Opérationnalité
Cohérence globale avec les enjeux départementaux
Intégration de l'intermodalité
Appartenance au réseau structurant du SDCD54
Résorption des discontinuités
Existence d'un schéma cyclable



Merci de votre attention